



Agro environnement



Pixel@Poivre - 1^{ère} édition : 06/09



Bâtiment



Gestion du bois et de la haie



Cultures & Fourrages
et produits cidricoles



Élevage



Conseil aux entreprises :
Stratégie



Conseil aux entreprises :
Technico-économique



Gestion administrative
et de l'information



Aménagement
du territoire et
développement local



Animations :
rejoignez les groupes



Formation

Plan d'épandage et suivi des boues de station d'épuration

Plans d'épandage pour les stations d'épuration des collectivités
et des entreprises. Préviation et suivi des épandages auprès
des agriculteurs



Les atouts clés

- Etre en conformité avec la réglementation.
- Pérenniser son plan d'épandage en assurant un suivi de qualité auprès des agriculteurs.



Ce que nous vous proposons

- Une étude préalable pour l'épandage des boues :
 - présentation du système d'assainissement,
 - caractérisation des boues et des sols,
 - étude du milieu,
 - étude d'incidence.
- Un suivi agronomique pluriannuel des épandages de boues :
 - prélèvements de boues et de sols pour analyses,
 - programme prévisionnel d'épandage,
 - conseils en fertilisation et en épandage,
 - rédaction du bilan annuel et mise à jour de l'étude préalable,
 - rencontre annuelle de suivi.



Résultats

- Un dossier clé en main à remettre à l'administration.
- Des épandages qui respectent les besoins des cultures et la réglementation.

Public

- Collectivités et entreprises ayant à gérer une station d'épuration.

Les +

- Une relation privilégiée avec les agriculteurs.
- Un accompagnement de proximité.
- La force et la fiabilité d'un réseau national.

A savoir

- L'étude et le suivi sont règlementairement obligatoires (décret N° 97-1133 du 08/12/97).

Chambre d'Agriculture de la Manche
Maison de l'Agriculture
Avenue de Paris
50000 SAINT-LÔ Cedex
Tél. 02 33 06 49 57
agronomie@manche.chambagri.fr
www.manche.chambagri.fr

